

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 88 (2000)

**Heft:** 1443

**Artikel:** José Gonzalez : Genève

**Autor:** Gonzalez, José

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-281877>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Liliane Maury Pasquier**  
Conseillère nationale

Par ces quelques lignes, je tiens à réagir au dossier « langage et sexismes » et, plus particulièrement, à l'article signé Perle Bugnion-Secretan, qui fait allusion à la nouvelle Constitution fédérale. (...) La version française initiale du Conseil fédéral ne tenait absolument pas compte des impératifs de la formulation non sexiste, tous les vocables figurant exclusivement au masculin (citoyens, Suisses, président, chancelier, homme, etc.). Suite à ma proposition, reprise au Conseil des États par Christiane Brunner, mais surtout suite à un battage médiatique et une campagne de lettres adressées aux membres de la commission de la réforme de la Constitution – organisées avec le précieux soutien des bureaux de l'égalité fédéral et cantonaux – nous avons obtenu que la nouvelle constitution prenne en compte, tout au moins en partie, certains critères de formulation non sexiste. (...) Sachez encore que l'engagement pour une formulation non sexiste des textes légaux est loin d'être terminé en Suisse, raison pour laquelle j'ai déposé un postulat no 99.3522, le 7 octobre 1999, sous le titre « Formulation non

**FONDATION PIERRE GIANADDA MARTIGNY**



MUSÉE GALLO-ROMAIN - MUSÉE DE L'AUTOMOBILE  
COLLECTION LOUIS ET EVELYN FRANCK  
PARC DE SCULPTURES

**Van Gogh**  
rétrécpective

**21 juin - 26 novembre 2000**

Tous les jours de 9 heures à 19 heures

Rens.: tél. (027) 722 39 78 - fax (027) 722 52 85  
<http://www.gianadda.ch>

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



FACULTÉ DES LETTRES  
ET SCIENCES HUMAINES

### MISE AU CONCOURS

Suite au départ de la titulaire, une chaire de  
**professeur ordinaire**  
d'ethnologie

est mise au concours à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Entrée en fonctions : 1<sup>er</sup> mars 2001 ou à convenir  
Charge : chaire complète (7 heures hebdomadaires d'enseignement, activités de recherche, tâches administratives)  
Traitement : légal  
Obligations : légales

Les demandes de renseignements doivent être adressées au Doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, Espace Louis-Agassiz 1, CH - 2000 Neuchâtel. Une fiche de renseignements peut être obtenue à cette adresse.

Les dossiers de candidature, établis selon les directives de la fiche de renseignements, doivent être transmis au Département de l'Instruction publique et des affaires culturelles du canton de Neuchâtel, Service de l'enseignement universitaire, Château, CH - 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 août 2000.

Les places mises au concours par l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

sexiste – mise en œuvre des recommandations d'application », dont le texte est le suivant : « Le Conseil fédéral est prié, en collaboration avec l'administration, d'appliquer les recommandations contenues dans le rapport du Groupe de travail interdépartemental de la Confédération, de juin 1991, sur la formulation non sexiste des textes législatifs et administratifs et de présenter au Parlement des messages

qui tiennent compte de ces recommandations dans toutes les langues nationales. » Le Conseil fédéral a répondu négativement à ma demande et ce postulat est en attente d'être traité par le Conseil national. Il a toutefois peu de chance d'être accepté... sauf si les féministes se mobilisent de nouveau pour faire

re comprendre les avantages à adapter toutes nos nouvelles lois à ce mode de faire plus égalitaire.

**Danielle Allisson**  
Genève

À la lecture du numéro 1441, étonnée j'ai pris la plume. En effet, depuis un certain temps déjà, je voulais vous faire une remarque et repoussais ce moment. Cette fois, le dossier principal traitant du sexismes dans le langage, je me demande vraiment pourquoi les offres d'emploi des universités sont écrites uniquement au masculin ? Est-ce par provocation ? Est-ce parce que c'est « laid » d'écrire professeure ? J'espère, même si la L'EG ne permet pas de sanctionner une offre d'emploi discriminatoire, qu'à l'avenir vous prendrez les mesures qui s'imposent. Il me semble en effet que l'on ne peut s'en tenir à la théorie et que vous devriez être les premières à pratiquer l'exercice

avec ou sans trait d'union !

**RÉPONSE DE LA RÉDACTION**  
*Le contenu des offres d'emploi relève uniquement des universités. Nous avons déjà soulevé cette question auprès d'elles, mais sans succès ; elles ne semblent pas convaincues de la nécessité de minimiser leurs offres d'emploi, même si elles manifestent leur souci d'offrir l'accès des femmes à la carrière académique et le souhait d'encourager les candidatures féminines. Nous nous excusons auprès du lecteurat qui serait choqué par cette contradiction.*

**José Gonzalez**  
Genève

C'est avec un grand plaisir que je parcours votre journal chaque mois malgré mon manque de temps chronique. Votre pugnacité est un véritable régal. Pour ce qui est de l'article « Et l'homme crée le mot » dans le numéro d'avril, je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'ajouter des commentaires. Je pense que vous avez mis le doigt dans le mille. (...)